

Domaine de formation : ELU0303 – Environnement / Écologie / Agriculture

Référence interne : ELU0303-DF-CP1 Durée de la session : 3 heures Prérequis : Aucun prérequis

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Acquérir les concepts clés: empreinte carbone, accord de Paris (transition bas-carbone 2050)
- Maîtriser la vision systémique des enjeux de la transition écologique (frontières planétaires et enjeux sociaux - théorie du Donut)
- Identifier la complémentarité des actions individuelles et collectives, des différents acteurs (individu, État, entreprises), des typologies d'actions (sobriété, efficacité, décarbonation)
- Manipuler les ordres de grandeurs des émissions individuelles et collectives, des facteurs d'émissions et des potentiels de réduction des leviers d'actions

- Comprendre l'établissement d'une démarche environnementale
- Adopter une vision positive de la transition écologique, orientée solution, responsabilisante sans être culpabilisante
- Développer une posture d'écoute, de dialogue et de coopération au service de la transition écologique
- Développer une capacité de prise de décision personnelle et collective

Le Programme :

Introduction

- Présentation des causes et conséquences du changement climatique et du cadre d'action pour le climat
 - Introduction à la comptabilité carbone
 - Introduction à la vision systémique pour aborder la transition climatique
- *L'introduction est participative sous forme de quiz

Simulation :

Alternance de 8 tours d'actions individuelles et collectives pour simuler l'évolution des émissions carbone en temps réel jusqu'en 2050

- Tour 1 (individuel) : alimentation
- Tour 2 (collectif) : agriculture et alimentation, focus biodiversité
- Tour 3 (individuel) : transports
- Tour 4 (collectif) : transports, focus enjeux sociaux
- Tour 5 (individuel) : logement
- Tour 6 (collectif) : industrie, focus ressources
- Tour 7 (individuel) : consommation, focus adaptation (optionnel)
- Tour 8 (collectif) : énergies et choix sociétaux

* Les tours d'actions individuelles et collectives sont participatifs en s'appuyant sur le travail en groupe, l'intelligence collective et les échanges de pratiques

Une modélisation de l'évolution des empreintes carbone des participants et celle de la société française

Débrief :

- Interprétation des résultats et enseignements-clés
- Restitution des principaux leviers d'action concrets à mettre en place à l'échelle collective et individuelle pour se conformer à l'accord de Paris

Formateurs pro certifiés 2 tonnes : Différents animateurs et animatrices

Cette formation est animée par des animateurs et des animatrices professionnels de l'atelier 2 tonnes. Ils sont formés sur les impacts de la transition écologique sur les territoires pour mieux servir les élus et leurs collectivités.



Les points forts de la formation :

Cette formation permet de construire progressivement votre scénario de transition bas-carbone jusqu'en 2050, sous forme d'une expérience ludique et participative offrant:

- Un panorama complet et accessible des leviers de la transition bas-carbone recouvrant toutes les thématiques et les principaux secteurs de l'économie (alimentation, transport, industrie, énergie...)
- Une approche systémique des enjeux pour comprendre le rôle des différents acteurs dans la transition bas-carbone
- Des idées de solutions concrètes activables à différents niveaux en comparant l'impact de nombreuses mesures individuelles et collectives

Les participants ont accès au résultat de la simulation et à un tableau de bord personnalisé présentant l'impact des actions individuelles sur leur empreinte carbone. Ils peuvent s'engager à réaliser toutes ces actions dans la vie réelle.

Modalités pédagogiques :

- Atelier participatif et ludique
- Pédagogie active
- Intelligence collective
- Outil de simulation en temps réel de scénarios de transition

Public :	Format :	Financement et coût :
Élus, Collaborateurs d'élus, Cadres administratifs, Agents de la collectivité.	<p>En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité</p> <p>En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme</p> <p>A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Différents animateurs et animatrices</p>	<p><i>(Tarif Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</i></p> <p>Intra financement collectivité : Si vous souhaitez, programmer cette session en intra, sur le budget formation de la collectivité, le tarif pour le groupe est le suivant : Si financement collectivité : 1500 euros TTC</p> <p>Intra : financement DIF ELU : Si vous souhaitez programmer cette session en intra, le tarif est le suivant : Le coût par personne est de Si financement DIF ELU : 240 euros TTC par personne</p> <p><i>(Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</i></p>

Evaluation des acquis :	Accessibilité et référent handicap :
-------------------------	--------------------------------------

Etudes de cas pratiques
Exercices oraux

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
Le référent handicap FDEL Monsieur GILBERT échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

Nombre maximum de participants par session de formation :

- Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux est fixé à 15 personnes. Lire l'Arrêté du 12 juillet 2023 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043814461>
- Si la collectivité finance la formation sur le budget formation des élus, le nombre de participants peut être plus élevé.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation en inter-collectivités, d'une action en intra ou d'une action à distance.

- Pour les formations programmées en inter-collectivités ou à distance, le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation, il est au plus tard de 3 jours ouvrés avant la formation si financement sur le budget de la collectivité.
- Pour les formations en intra, la date est fixée ensemble selon vos disponibilités et celles de Différents animateurs et animatrices. Un délai de 3 semaines est généralement nécessaire pour mettre en place la formation.

Mise à jour régulière des résultats de satisfaction sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.formationdeseluslocaux.fr/eval>